



**HAL**  
open science

## ”Perceval vient encore à son tour : errances du Perceval au XVIIe siècle (1579-1698)”

Sébastien Douchet

### ► To cite this version:

Sébastien Douchet. ”Perceval vient encore à son tour : errances du Perceval au XVIIe siècle (1579-1698)”. Figuras de Perceval. Del Conte du Graal al siglo XXI, dir. M. P. Suárez et M. Gally, Madrid, Ediciones de la Universidad Autónoma de Madrid, 2019, p. 55-66., 2019. hal-02592996

**HAL Id: hal-02592996**

**<https://hal.science/hal-02592996v1>**

Submitted on 15 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **« Perceval vient encore à son tour ».**

## **Errances du Perceval à l'époque moderne (1579-1698)**

Sébastien Douchet  
Aix Marseille Université  
CIELAM EA 4235- CUERMA

Identifier une réception de « *Perceval* » au XVII<sup>e</sup> siècle relève assurément de la gageure. Les études critiques font toutes le constat de la disparition du roman de Chrétien à l'âge classique. Les romans de chevalerie n'auraient pas disparu des cabinets de lecture, mais seules les versions plus modernes que sont les *Amadis* et les *Don Quichotte* auraient été en faveur. En 2011, Francis Gingras écrivait que Perceval « tombe dans l'oubli » après 1530 (date de parution à Paris chez Galliot du Pré de la *Très plaisante et très récréative hystoire du très preulx et vaillant chevalier Perceval le Galloys, jadis chevalier de la Table ronde* – adaptation en prose et seule édition imprimée du roman de Chrétien avant le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>) et n'est « réinventé » qu'en 1775 puis en 1783 avec les deux récritures publiées dans la *Bibliothèque universelle des romans*. De fait, on ne garde trace d'aucune publication de ce roman dans cet intervalle, pas même dans la pourtant très populaire bibliothèque bleue. Nettement circonscrite dans le temps, cette absence de 245 ans fait l'objet du même constat chez Douglas Kelly qui écrit :

*Chrétien's romance disappeared from view in the late Middle Ages, to be rediscovered in the eighteenth century. Scholarly reception has today restored Chrétien's writings to the prominence they once had<sup>2</sup>.*

Néanmoins, en 1665, Jean de La Fontaine faisait paraître, dans son second recueil de contes, une ballade – la tradition médiévale affleurant dans le choix de cette forme poétique – sur « La lecture des romans et des livres d'amour ». Alizon, une vieille dévote, s'y plaint qu'on ne lise plus la *Légende dorée* et vient à souhaiter que l'*Astrée* « fût brûlée » avec les œuvres de la même espèce que la jeune génération s'arrache. Les auteurs de fictions et leurs mensonges romanesques, ajoute-t-elle, détournent du chemin de l'église. La jeune Cloris lui oppose, avec une sincère insolence, qu'à son âge avancé, il est bien normal que la vieillissante Alizon ne s'intéresse plus à l'amour :

Oui pour vous, dit Cloris, qui passez cinquante ans :  
Moi, qui n'en ai que vingt, je prétends que *L'Astrée*  
Fasse en mon cabinet encor quelque séjour.

Las ! L'imprudente et tartuffe Alizon – dont le nom trahit un inavouable penchant pour la lecture : « Ah ! Lisons ! » – a négligé de dissimuler un billet qui tombe opportunément dans les mains du conteur : Alizon y confesse aimer lire l'Arioste et même entrer « en tentation / Lorsque l'ermite trouve Angélique endormie ». La passion d'Alizon pour l'église et les prêtres éclaire ici, avec une ironie plaisante, le goût de son temps pour les romans d'amour. La ballade souligne à quel point, malgré les intenses débats du temps sur la moralité et l'utilité du genre,

---

<sup>1</sup> Francis Gingras, « Lumières sur le Moyen Âge : les 'Perceval' concurrents de la Bibliothèque *universelle des romans* », *Revue des Langues Romanes*, n° 115, 2011, p. 49-72. Dans le présent article, nous nommons *Perceval le Gallois* l'édition Galliot du Pré.

<sup>2</sup> Douglas Kelly, *The Arthur of the French*, Cardiff, University of Wales Press, 2006, p. 174.

la lecture des romans fut un plaisir largement partagé, y compris par les hommes, quoi que souvent inavoué et maintenu dans le silence discret des cabinets de lecture.

La Fontaine dresse dans sa ballade la liste de « l'élite » des livres d'amour, parmi lesquels on trouve le roman grec (*Les Amours de Théagène et Chariclée* d'Héliodore), le roman moderne (l'*Ariane* de Desmarets de Saint-Sorlin, *Artamène ou le grand Cyrus* de Georges et Madeleine de Scudéry), mais aussi le roman médiéval :

Même dans les plus vieux je tiens qu'on peut apprendre :  
*Perceval le Gallois* vient encore à son tour :  
Cervantes me ravit ; et, pour tout y comprendre,  
Je me plais aux livres d'amour<sup>3</sup>.

*Perceval le Gallois* apparaît dans cette revue littéraire comme l'un des grands représentants de ces romans d'amour passionnément lus par des hommes et des femmes de toutes les générations curieux de connaître le cœur humain. Mais la mise en scène pose deux questions : ce *Perceval le Gallois* est-il le roman de Chrétien tel que le nous considérons aujourd'hui ? Comment retrouver la trace d'une réception de lecture de ce *Perceval* quand le témoignage de La Fontaine en souligne le caractère personnel et intime ?

En ce qui concerne le premier point, l'identification et la construction de l'objet *Conte du Graal*, œuvre de Chrétien de Troyes, est un fait relativement récent que l'on doit aux travaux d'Alfons Hilka. En 1932, ce dernier a définitivement attribué à Chrétien de Troyes le roman inachevé que l'on connaît et l'a extrait de la gangue cyclique des continuations dans laquelle il se trouvait pris, aussi bien dans l'imprimé de 1530 que dans les 13 manuscrits connus<sup>4</sup>. Si dès 1865 Charles Potvin avait baptisé ce roman – aux contours encore mal définis – *Conte du Graal*, son édition maintenait l'appellation *Perceval le Gallois*, ambivalence – ou indécision, comme on voudra – venue du titre du seul *Perceval* connu jusqu'alors : l'imprimé en prose de 1530 de Galliot du Pré qui contient le roman de Chrétien et ses trois premières *Continuation*<sup>5</sup>.

Or c'est ce *Perceval* cyclique, forclos et achevé – et non le *Conte du Graal* inachevé de Chrétien – qui fut lu jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, de 1580 à 1865, comme une œuvre à plusieurs mains, remaniement en prose d'« un ancien livre intitulé l'hystoire de *Perceval le gallois* ». Commandé par Philippe d'Alsace à un « docte orateur » anonyme et mort avant de l'avoir achevé, le roman aurait été continué et mené à bien par Manessier sur ordre de Jeanne de Flandres. Un troisième nom, celui de Wauchier de Denain (« Gauchier de Doudain ») apparaît également dans l'imprimé<sup>6</sup>. Un travail sur la réception de *Perceval* à l'époque moderne suppose donc de prendre en compte cette réalité, car à vouloir chercher au XVII<sup>e</sup> siècle les traces de la réception d'un roman qui n'existait pas (le *Conte du Graal*), on se condamnait à ne pas le trouver. Ce décadrement historiographique et philologique est indispensable car il permet revenir sur la soi-disant absence de *Perceval* – personnage aussi bien que roman – entre 1530 et 1775, et de retrouver la piste de lectures et de récritures de *Perceval le Gallois* au cours de cette longue période de prétendue éclipse.

---

<sup>3</sup> Jean de La Fontaine, *Ballade*. In *Œuvres complètes* I, éd. Jean-Pierre Collinet, Paris, Gallimard, p. 599-600. Les autres romans d'amour cités sont *Leucippe et Clitophon* d'Achille Tatius, *Polexandre* de Le Roy de Gomberville, la *Cléopâtre* et la *Cassandre* de la Calprenède.

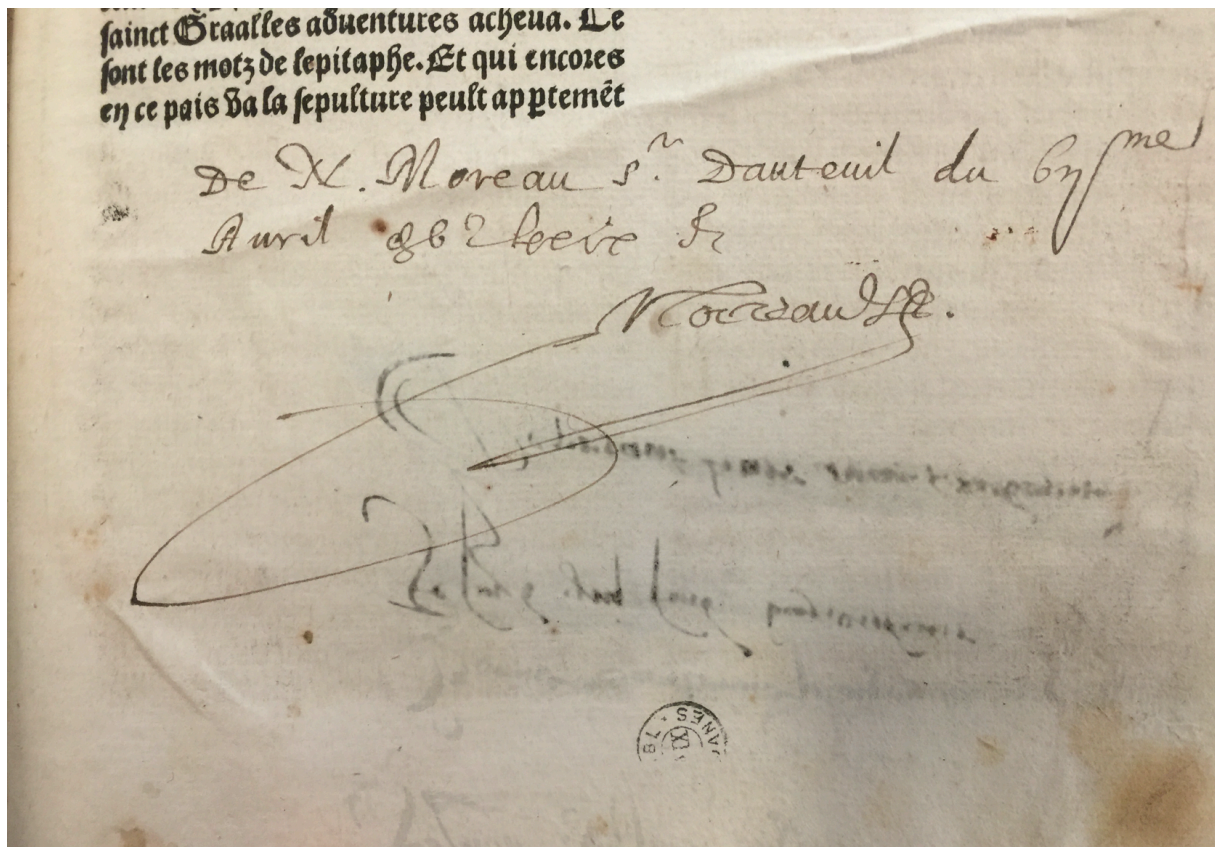
<sup>4</sup> Christian von Troyes, *Sämtliche erhaltene Werke nach allen bekannten Handschriften*, t. 5 : *Der Percevalroman (Li contes del Graal)* von Christian von Troyes. Unter Benutzung des von Gottfried Baist nachgelassenen handschriftlichen Materials herausgegeben von Alfons Hilka, Halle, Niemeyer, 1932.

<sup>5</sup> *Perceval le Gallois ou le Conte du Graal*, éd. Charles Potvin, Mons, Dequesne-Masquillier, 1865-1871, 6 t.

<sup>6</sup> Voir *Perceval le Gallois en prose (Paris, 1530), chapitres 26-58*, éd. Maria Colombo Timelli, Paris, Classiques Garnier, 2017.

## Une lecture éthique et poétique de *Perceval le Gallois*

Les notes de lecture laissées dans les pages de garde et les marges des exemplaires anciens peuvent être une source féconde pour reconstituer les linéaments d'une réception des textes. Ainsi l'exemplaire du *Perceval* de 1530 conservé à la Bibliothèque Méjanès d'Aix-en-Provence a-t-il appartenu à Nicolas Moreau d'Auteuil (1544-1619), trésorier de France et proche du futur Henri III<sup>7</sup>. Comme une note de propriété nous l'apprend, l'exemplaire a été acquis le 7 avril 1579<sup>8</sup>, et durant les années 1580, Nicolas Moreau d'Auteuil l'a lu et annoté.



Il a notamment souligné des passages insérés par l'édition Galliot du Pré qui glosent le vocabulaire ancien pour en fournir un équivalent moderne<sup>9</sup>.

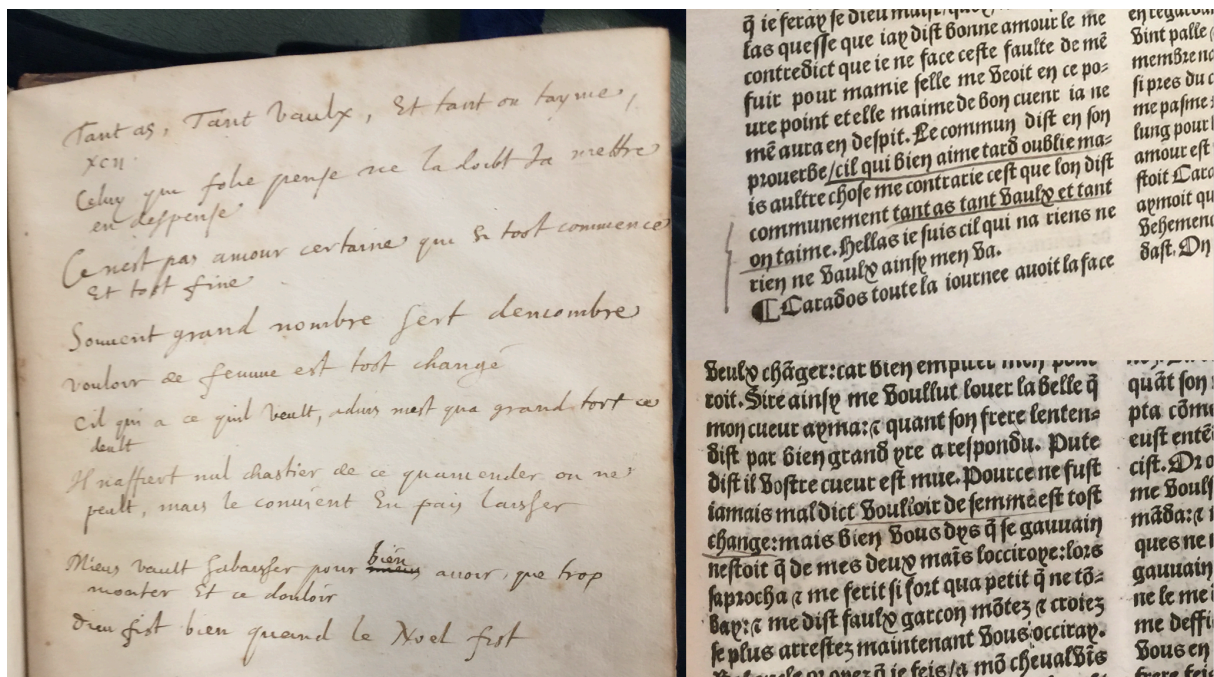
<sup>7</sup> Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanès, Rés.Q.163. Voir Alexandre Vidier, « Un bibliophile du XVI<sup>e</sup> siècle, Nicolas Moreau d'Auteuil ». In *Mélanges offerts à Émile Picot*, t. II, Paris, Damascène Morgand, 1913, p. 371-377 ; Anastasia Shapopalova, « Nicolas Moreau d'Auteuil et ses livres », *Bulletin du bibliophile*, 2014-I, p. 7-61 et Isabelle De Conihout, « Les bibliophiles avant la bibliophilie (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 115-1, 2015, p. 49-72.

<sup>8</sup> Le f. 220 porte la mention autographe : « De N. Moreau s. r d'Auteuil du vii<sup>me</sup> avril mv<sup>e</sup> lxxix. Moreau ».

<sup>9</sup> Par exemple : « Guivre c'est-à-dire couleuvre f. xcviij » ; « Druirir c'est-à-dire fiançailles f. xcviij », « A bachelier c'est-à-dire a danser f. xcviij », etc.

Guivre est a dire ~~seul~~ couleur f. ecbj  
 Druire est a dire fiançailles f. ecbj  
 a bachelier est a dire a danser f. ecbj  
 Le mameron de la mammelle p. le bout f. c.  
 Le graille p. le timbre.  
 Une Juste p. une ruche f. C. vers.  
 Vng oreueil ou bachelle d'argent p. une petite cuve  
 ou grand bassin f. C. vers.  
 enchantelles p. serres f. C. vers.  
 Vng moymol p. une petite trompe f. C. vers.  
 Dune sambue p. hourse f. C. vers.  
 trampiller ou heurter f. C. vers.  
 roorte ou fouet — f. C. vers.  
 gente ou corneille f. C. vers.  
 Cembel, vng camp f. C. vers.  
 Mangonneaux Pionniers f. C. vers.  
 Les Grailles ou lasfette Sonner pour le  
 Roy & les barons luer f. C. vers.  
 Behourder Jouster

Il a également compilé de nombreux proverbes et sentences sur les pages de garde. Le tout est fréquemment accompagné de renvois aux folios correspondants et constitue pour lui-même et les futurs lecteurs du volume un paratexte lexical et parémiologique.



Les énoncés qu'il a choisi de recueillir mettent en valeur deux grands centres d'intérêt de ce lecteur. Il s'agit d'une part des leçons de vie qui, dans le contexte de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, semblent faire écho avec une certaine forme de stoïcisme puisque les sentences retenues peuvent être lues comme des illustrations de la nécessité de suspendre son jugement (*epochè*), des appels à l'humilité, à la simplicité, à la tempérance et au détachement du monde, en vue d'échapper à la souffrance morale :

Il n'affiert nul chastier, de ce qu'amender on ne peult, mais le convient en pais laisser.  
 Mieux vault s'abaisser pour bien avoir, que trop monter et ce douloir.  
 Cil qui a ce qu'il veult, advis m'est qu' à grand tort ce deult.  
 Celuy qui folie pense ne le doibt ja mettre en despense.  
 Souvent grand nombre sert d'encombre.  
 Tans as, tans vaulx, et tant on t'ayme, xcii.

La valeur exemplaire que pouvait revêtir la littérature romanesque percevalienne se manifeste ici : *Perceval le Gallois* paraît avoir offert, à fin du XVI<sup>e</sup> siècle, des exemples concrets étayant les principes d'une éthique néo-stoïcienne puisée dans les textes de l'Antiquité.

Par ailleurs, comme chez La Fontaine, *Perceval le Gallois* a été lu comme un livre sur l'amour, non pas dans une optique galante, comme ce sera le cas au XVII<sup>e</sup> siècle, mais bien comme une source à laquelle on peut puiser des principes de comportement amoureux, teintés d'une certaine misogynie, certes, mais témoignant aussi du désir de fonder les relations entre les sexes dans la durée et la fidélité :

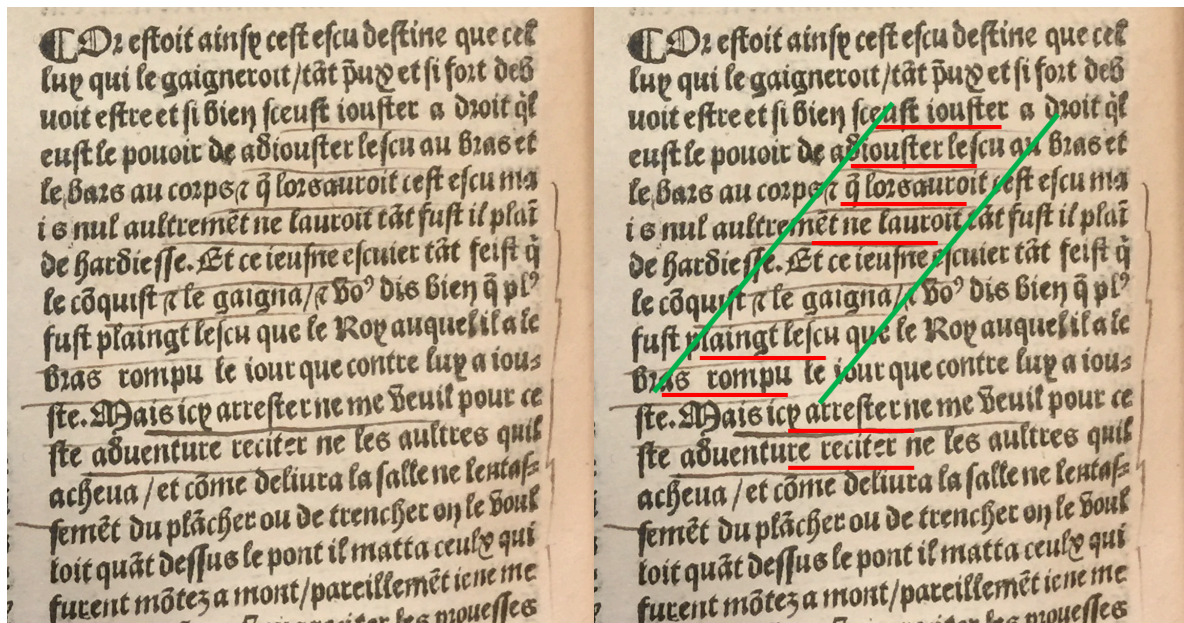
Cil qui bien aime tard oublie.  
 Ce n'est pas amour certaine qui si tost commence et tost fine.  
 Vouloir de femme est tost changé.

Trouver dans *Perceval le Gallois* des modèles de vie conformes à un certain idéal éthique contemporain, telle a été l'une des perspectives de lecture de Nicolas Moreau d'Auteuil : cette réception montre comment ce que nous nommons Moyen Âge pouvait se couler dans une vision moderne de son lectorat et revêtir une forme d'actualité.

## Une lecture poétique de *Perceval le Gallois*

Une autre facette de la réception du *Perceval* de 1530 par Nicolas Moreau d'Auteuil se lit dans les notes laissées en marge de son volume, et dans le ciblage de certains passages soulignés de traits de plumes ou festonnés qui prouvent qu'il a lu l'ouvrage *in extenso*. Ces annotations révèlent sa sensibilité aux questions d'écriture et de fonctionnement poétique de l'œuvre.

Au folio 124r°, dans la colonne de droite, des traits de plume dessinent au fil des lignes une intrigante figure calligrammatique. Huit lignes successives comportent chacune un trait assez court (un tiers de la ligne), toujours un peu plus décalé vers la gauche, de façon régulière.



L'ensemble scande visuellement le bloc de texte, dessinant l'image d'un losange strié. À y regarder de près, Nicolas Moreau d'Auteuil a repéré et souligné les traces encore saillantes des couplets de rime que le dérimage n'est pas totalement effacés : la plupart des traits sont placés sous deux mots qui riment. La régularité des soulignements et de leur décalage ligne après ligne correspond en réalité peu ou prou à la différence entre la longueur de vers mal dissimulés dans le dérimage et la longueur légèrement supérieure des lignes de prose de la colonne. La lecture de Nicolas Moreau d'Auteuil a donc rendu apparentes, sous la couche de prose, les saillances du vers, et sous le remaniement du XVI<sup>e</sup> siècle, la source du XIII<sup>e</sup> siècle : bel exemple de « trace médiévale »<sup>10</sup>. Voici une figuration du procédé sur les quatre premières lignes :

### Prose du *Perceval* de 1530 (soulignement en italiques)

-voit estre et si bien *sceust joster* a droit qu'il  
qu'il eust le pouvoir de *adjouster l'escu* au bras et  
le bras au corps & *que lors auroit* cest escu ma-  
-is nul *aultrement ne l'auroit* tant fust il plain [...] ]  
*fust plain l'escu* que le roy auquel il a le  
*bras rompu* le jour que contre luy a jou- [...]

### Texte du ms. T

Et si a droit peüst joster  
Que il li poüst ajoster  
L'escu au bras, le bras al cors,  
Le riche escu avroit il lors. [...]  
Qui plus plainst l'escu que le roi  
Qui le bras por voir pechoia [...]<sup>11</sup>

<sup>10</sup> L'expression est de Michèle Gally (voir l'ouvrage sous sa direction : *La trace médiévale et les écrivains d'aujourd'hui*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000).

<sup>11</sup> *Perceval le Gallois*, op. cit., f. 124r et *Première continuation*, version mixte, v. 13825-8 et 13834-5. In *The Continuations of the Old French Perceval of Chrétien de Troyes*, vol. I, The First Continuation, Redactions of Mss TVD, ed. W. Roach Philadelphia, American Philosophical Society, 1949.

L'opération de dérimage a parfois effacé l'un des deux mots à la rime, voire les deux. Cependant la prose rythmée a recréé des homéotéleutes que Nicolas Moreau d'Auteuil souligne (*auroit/auroit ; escu/rompu*), à moins que nous ne soyons face aux rimes d'une version inconnue de ce passage de la *Première continuation*. Face à un texte feuilleté dont Nicolas Moreau d'Auteuil a compris les modes poétiques de réécriture, le travail de plume témoigne d'une conscience aiguë de la facture de l'imprimé de 1530, le geste archéologique de lecteur esquissant à rebours, sur la page de l'imprimé, la strate poétique originelle – supposée ou réelle – du manuscrit.

L'attention portée à la fabrique poétique de *Perceval le Gallois* se double d'une nette appétence pour les enjeux narratifs du roman de quête. Nicolas Moreau d'Auteuil a été sensible à la technique d'écriture de la *Première continuation* consistant à évoquer des pistes narratives qui ne seront pas suivies, des aventures qui ne seront pas contées, technique que Mireille Séguy a relevée et analysée avec justesse<sup>12</sup>. Le passage suivant en italiques a été souligné :

Le bon chevalier erra par le pays où aux armes longuement se pena, et bien vous dys certainement que, ainçois qu'il vouldist en Bretagne retourner, *ne m'est loisible raconter les batailles qu'il acheva, ne les merveilles qu'il trouva, ne parler du chevalier qui cheut au pavillon occis, qu'il estoit, ne de quel pays, ne de la venue du roy. De par moy n'en orrez rien dire, ne monseigneur Brandelis, qui fust son nepveu dolent, le filz Gauvain qu'il ont perdu, lequel n'avoit en terre son pareil. Aussy ne vous veuil raconter qu'il sembla, ne qu'il tollut, ne de celluy qui le nourric et comment y luy enseigna armes porter et estre a cheval, ne de la pucelle Envoisie qui de sa mesnie le retint [...]*<sup>13</sup>

S'il est délicat d'interprétation, ce soulignement semble indiquer que Nicolas Moreau d'Auteuil s'intéresse autant aux creux qu'aux pleins du récit, à la logique continuatrice et à la fiction romanesque en tant que fabrique de possibles non réalisés qui sont autant de nouvelles fictions en puissance.

Est également identifié le mode de fonctionnement de ce cycle structuré selon une quête qui est avant tout quête de savoir. Le récit, qui fait se succéder l'apparition de merveilles puis l'élucidation de leurs *senefiances* lors des passages de Perceval au château du Graal, repose sur une dialectique du silence entretenu et de la parole incomplète qui permet le redéploiement des aventures. Cette logique narrative a été parfaitement vue et systématiquement soulignée lors des séances de questions et de réponses entre Perceval et le Roi Pêcheur, comme dans ces passages qui ont été festonnée en marge et soulignés :

Ce qu'il vous plaira demander tantost de par moy le sçaurez. *Les pucelles que veu avez, desquelles desirez sçavoir qui celles sont present*, vous le diray. Celle qui le saint graal porte est de royalle lignee extraicte ; pucelle et vierge car aultreent le saint en ses mains ne tiendroît pour nulle chose qu'il advint.

Filz, saichez, luy a dist le roy, que rien je ne vous celleray. *Premier vous diray de la lance*, puisque je sçay veritablement que digne estes de sçavoir. Ceste lance à la verité est celle qui le cousté d'icelluy brisa qui les portes d'enfer rompist.

*De l'enfant premier* vous dire puis que c'est le commencement, et vueil bien que soiez adverti que une chose divine estoit, qui vous avoit en si grande hainne pour les pechez que vous avez perpetrez<sup>14</sup>.

<sup>12</sup> Voir son ouvrage *Les Romans du Graal ou le signe imaginé*, Paris, Honoré Champion, 2001.

<sup>13</sup> *Perceval le Gallois*, op. cit., f. 123r.

<sup>14</sup> *Ibid.*, f. 124v. Nous avons indiqué les soulignements par des italiques. Nicolas Moreau d'Auteuil a également souligné les questions suivantes de Perceval au Roi Pêcheur : « [...] par quoy vous supplie me dire et me advertir du nepveu qui ceste cruaulté a faicte et comment est son nom » ; « Mais je vous requiers me adviser se possible ne seroit oster ceste meschanceté ou malheureté de la chappelle » ; « Et de l'espee, faict Perceval, laquelle aidant Dieu ay resouldee : sçavoir vouldroye qui l'a brisee et aussy comment cela a esté » ; « Vous prie d'affection que du graal et du tailloir me veuillez dire » ; « [...] au moins s'il vous plaist de l'espee me dirés qui sur ceste table est posee » (*Ibid.* f. 187 sq.).



L'exemple de Nicolas Moreau d'Auteuil doit inviter à ne pas négliger une étude de la réception des romans à partir de leur lecture et des annotations qui sont parvenues jusqu'à nous, ainsi que par le biais de l'histoire matérielle des exemplaires que nous conservons. Car à considérer la réception d'une œuvre uniquement par le biais de la production imprimée – discours, essais ou commentaires – on se condamne à passer à côté de la réception immédiate des œuvres dans l'intimité des cabinets de lecture et des « librairies » dans lesquelles *Perceval le Gallois* faisait encore « quelque séjour » au XVII<sup>e</sup> siècle.

De fait le personnage de Perceval n'est aucunement tombé dans l'oubli entre 1530 et 1775. Au XVI<sup>e</sup> siècle, il est toujours considéré comme un parangon de bravoure et un modèle de noblesse. Lyon Jamet, en 1541, dans une *laudatio temporis acti* en forme d'épître, regrettait le « temps de Perceval » où « Sergens à pied, & à cheval, / N'estoient larrons comme ils sont ores »<sup>15</sup>. Dans son recueil poétique, le *Cymetière*, Clément Marot, vers 1543 faisait l'éloge du gendre de feu son ami Guillaume Preudhomme, et vantait cet homme « plus grand d'esprit, qu'en armes Perceval »<sup>16</sup>.

Cent ans plus tard, dans les années 1645-1648, les jeunes La Fontaine, Furetière, Tallemant des Réaux, Maucroix, Pellisson et d'autres, ont créé le groupe des *Palatins de la Table Ronde*, société amicale, poétique et tavernière, puisque ces compagnons, une fois par semaine après dîner, se réunissaient à la *Table Ronde*, qui était semble-il un cabaret parisien, pour lire à haute voix leurs compositions poétiques<sup>17</sup>. De leur côté, Vincent Voiture et ses amis s'échangeaient des lettres entières pastichant avec talent le *vieux français*. En 1640, le comte de Guiche écrit à Vincent Voiture un quatrain d'éloge qui prend Perceval pour comparant :

Point ne voudrois de greigneur aventure  
Que de servir le beau Sire Voiture,  
Force & engin en ce cas emploirois,  
Plus qu'onc ne feit Perceval le Gallois<sup>18</sup>.

Et dans une lettre de la même année, à son ami le comte de Saint-Aignan qui part au front, Voiture lui souhaite :

Que la fiere mort qui tout emble  
Toujours accompagne vos coups,  
Sans jamais ne tourner à vous ;  
Qu'ayez l'heur comme la prouesse  
D'Amadis de Gaule ou de Grece,  
De l'Ancelet, de Perceval  
Ou des secoueurs de Cazal<sup>19</sup>.

La connaissance et le goût pour les romans de chevalerie en général, et pour Perceval en particulier, ont servi de point d'accroche à des jeux littéraires plaisants, qui prouvent que

---

<sup>15</sup> « Epistre du Coq à l'Asne faict par Lyon Jamet en l'an mil quatre cent quarente et ung ». In Clément Marot, *Œuvres poétiques*, vol. II, éd. Gérard Defaux, Paris, Classiques Garnier, 1993, épître XXVIII.

<sup>16</sup> *Ibid.*, « Épitaphe de monsieur le général Guillaume Preudhomme », (1543).

<sup>17</sup> Cf. Philip A. Wadsworth, *Young La Fontaine. A Study of his Artistic Growth in his Early Poetry and First Fables*, Evanston, Northwestern University Press, 1952, p. 130.

<sup>18</sup> Quatrain du comte de Guiche à Voiture (1640), Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, Recueil Conrart, t. X, ms. 4115, p. 922.

<sup>19</sup> Extrait d'une lettre du chevalier Voiture au chevalier de l'Isle Invisible, 1640, *Ibid.*, p. 927. Sur Vincent Voiture et sa culture médiévale, cf. Jean Frappier, « Voiture amateur de vieux romans ». In *Mélanges d'histoire littéraire offerts à Daniel Mornet*, Paris, Nizet, 1951, p. 37-49.

Perceval occupe une place de choix dans la culture littéraire au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>. Mais ces effets de lecture ne sont pas les seuls témoins de la réception de *Perceval le Gallois* au XVII<sup>e</sup> siècle. De façon fragmentaire ou unitaire, il a aussi été récrit.

### Fragments de réécriture : conte et parodie

On trouve dans *Le Voyage du Limousin* de La Fontaine, de façon sporadique, fragmentaire et allusive, des éléments de réécriture parodique de *Perceval le Gallois*. Ce récit de voyage a été composé durant l'été 1663 par La Fontaine pour « désennuyer » sa femme pendant qu'il se rend à Limoges. Il s'agit de six lettres dans lesquelles il compare son périple aux errances des chevaliers, instaurant entre son récit et les romans de chevalerie un parallèle plaisant teinté de burlesque :

Vous n'avez jamais voulu lire d'autres voyages que ceux des chevaliers de la Table Ronde ; mais le nôtre mérite bien que vous le lisiez<sup>21</sup>.

La Fontaine souhaite ainsi divertir son épouse qui, hélas, a lu tous – presque – tous les livres, du moins tous les romans :

Vous ne jouez, ni ne travaillez, ni ne vous souciez du ménage ; et, hors le temps que vos bonnes amies vous donnent par charité, il n'y a que les romans qui vous divertissent. C'est un fond bientôt épuisé. Vous avez lu tant de fois les vieux que vous les savez.

La Fontaine se propose donc d'écrire un récit de voyage neuf qui parodie la topique arthurienne. Le bois de Meudon possède « la noirceur d'une forêt de dix siècles », et le nouveau chevalier ainsi *enforesté*, « honteux d'avoir tant vécu sans rien voir », espère découvrir pendant son errance des « merveilles », et en particulier les « chaperons de drap » des dames Limousines. La fausse naïveté fait signe vers la vraie *niceté* de Perceval dans l'épisode de la demoiselle à la tente. Et plus loin, La Fontaine de s'exclamer :

C'est un plaisir que de voyager ; on rencontre toujours quelque chose de remarquable. Vous ne sauriez croire combien est excellent le beurre que nous mangeons ; je me suis souhaité vingt fois de pareilles vaches.

Le burlesque fait ici fond sur la topique merveilleuse du roman de quête médiéval avec ces bien prosaïques et prolifiques *bestes* limousines. Ailleurs, il joue sur la topique de l'aventure comme pourvoyeuse de *senefiance* en réduisant celle-ci à l'insignifiant. Le seul incident notable qui advienne le premier jour du voyage est le suivant :

Nous avons déjà fait trois lieues sans aucun mauvais accident, sinon que l'épée de M. Jannart s'est rompue. Mais, comme nous sommes gens à profiter de tous nos malheurs, nous avons trouvé qu'aussi bien elle étoit trop longue, et l'embarrassoit.

Voilà discrètement amené un motif percevalien, l'épée brisée, dont on sait qu'il est consubstantiel à l'écriture de la continuation... Ressouder l'épée et lui redonner son unité, voilà

---

<sup>20</sup> Sur ces jeux littéraires, cf. Nathan Edelman, *Attitudes of Seventeenth century France toward the Middle Ages*, New York, King's Crown Press, 1946 et Renate Baader, « Chevalier Voiturio : Die "Lettres" und "Vers en vieux langage" (1640-1641) », p. 61-73. In *Grundriss der romanischen literaturen des Mittelalters*, Heidelberg, Carl Winter, t. 2, 1991.

<sup>21</sup> Jean de La Fontaine, *Relation d'un voyage de Paris en Limousin (1663)*, éd. Damien Fortin, Paris, Hermann, 2018. Voir Jean-Pierre Collinet, *Le Monde littéraire de La Fontaine*, Genève, Skatkin, 1989, p. 107-115.

qui a motivé l'errance de Gauvain, puis celle de Perceval. Mais ici, de façon désinvolte, un sourire plaisant au coin des lèvres, La Fontaine expédie le motif : l'épée embarrassait son porteur, elle est brisée ? Bon débarras ! Et le voyage peut se poursuivre sans elle. La valeur anecdotique de cet *accident* est sans doute bien à lire comme une réminiscence burlesque de *Perceval le Gallois*.

Il faut donc envisager sérieusement que le *Perceval* de Galliot du Pré ait été un texte qui fut privilégié par les auteurs et la veine burlesque du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle : le cas de la parodie arthurienne par Rabelais est bien connu<sup>22</sup>. Mais cinquante ans avant *Gargantua*, vers 1494, André de la Vigne, grand rhétoricien, faisait paraître le *Vergier d'honneur*, texte hétéroclite qui comporte en sa dernière partie environ 600 poèmes<sup>23</sup>. La bibliothèque d'Aix-en-Provence en conserve un exemplaire qui a appartenu, dans les années 1660-1670, à un parlementaire, Hubert Gallaup de Chasteuil (1624-1679), grand lecteur de manuscrits médiévaux<sup>24</sup>. Il a annoté son volume et signalé en marge les textes qui l'ont intéressé. Parmi eux se trouve un fatras « fatrouillé » qui fait d'un compagnon de taverne un nouveau « Perceval le Galois », plus hardy que Gauvain à vider sa chopine<sup>25</sup>. Or Hubert Gallaup de Chasteuil possédait dans sa librairie un exemplaire de *Perceval le Gallois* que recense l'inventaire qui a été fait de sa bibliothèque en 1705<sup>26</sup>. Hubert Gallaup de Chasteuil relève ainsi que la réécriture parodique percevalienne, dont la veine n'est pas éteinte à son époque, existait déjà du temps de son grand-père, Louis Gallaup (1554-1598), dont il a hérité la bibliothèque. Ce qui nous fournit une indication essentielle sur la conscience que l'on pouvait avoir au XVII<sup>e</sup> siècle de la vitalité littéraire ininterrompue de Perceval.

À côté de ces traces éclatées, bien avant les deux réécritures de la *Bibliothèque universelle des romans*, en 1697, Madame de la Force a produit une réécriture complète d'une partie du *Perceval* de Galliot du Pré qui est la première réécriture moderne de *Perceval le Gallois*, entendu dans sa conception moderne. L'écrivaine, qui fit partie de ces femmes qui inventèrent le conte moderne avant Perrault, fut la première, 167 ans avant Charles Potvin, à extraire du *Perceval* cyclique un texte unique et clos<sup>27</sup>. Avant *Perceval* ou le *Conte du Graal*, il y eut Caradoc et *L'Enchanteur*<sup>28</sup>. Dans ce conte M<sup>me</sup> de la Force modernise et remanie une nouvelle fois l'imprimé de 1530 et ce qu'on appelle maintenant parfois le *Roman de Caradoc*. Elle en reconfigure la trame narrative, quitte à en modifier la fin, dans le sens d'une esthétique galante qui accorde à la femme une totale liberté de pensée et de sentiment. Toutefois, l'esprit et même

---

<sup>22</sup> Voir Madeleine Lazard, « Perceval et Gargantua : deux apprentissages ». In *Prose et prosateurs de la Renaissance. Mélanges offerts à M. le Professeur Robert Aulotte*, Paris, SEDES, 1988, p. 77-83.

<sup>23</sup> Attribué de façon erronée à Octovien de Saint-Gelais, *Le Vergier d'honneur*, [Angoulême, Petrus Alanus et Andreas Calvinus, vers 1494/97].

<sup>24</sup> André de la Vigne, *Le Vergier d'honneur*, Paris, Jean Trepperel, [1509], f. .R.II. (Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanes, Res. O. 45). Voir notre étude d'Habilitation à Diriger des Recherches, *Une réception du Moyen Âge au XVII<sup>e</sup> siècle. Le cas des Gallaup de Chasteuil (1575-1708)*, vol. III, p. 215-221, soutenue à Paris Sorbonne Université le 10 novembre 2018.

<sup>25</sup> *Double fatras fatrouillé* : « Tousjours joyeux et le pot plain / C'est la devise d'un galois... », *Ibid.*, f. .T.III-.III.v.

<sup>26</sup> Carpentras, Bibliothèque Inguimbertaine, ms. 636, p. 10 sous la mention « Perseval le Gaulois ». Cf. notre étude *Une réception du Moyen Âge...*, *op. cit.*, vol. III, p. 104.

<sup>27</sup> Cf. Raymonde Robert, *Le Conte de fées littéraire en France de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 130-131.

<sup>28</sup> Mademoiselle de \*\*\* [Charlotte-Rose de Caumont La Force], « L'enchanteur ». In *Les Contes des contes*, t. I, Paris, Simon Benard, 169, p. 133-209. L'édition de 1785 indique que « ce conte est pris d'un ancien livre gothique nommé *Perseval* », soit l'imprimé de 1530 (*Le Cabinet des fées*, t. VI, Paris Cuchet, p. 57). Voir Friedrich Wolfzettel, « Ces vieux fatras : Moyen Âge et folklore au XVII<sup>e</sup> siècle », *Médiévales*, n° 23, 2002, p. 211-218 et Jole Morgante, « L'Enchanteur de M<sup>lle</sup> de La Force "pris d'un ancien livre gothique, nommé Perseval" ». Stratégies de légitimation du conte de fées ». In *Par les siècles et par les genres. Mélanges en l'honneur de Giorgetto Giorgi*, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 471-490.

la lettre du vieux manuscrit affleurent encore malgré les récritures successives, et cela de façon frappante. Dans l'épisode des deux cuves, qui doit permettre à Caradoc de se défaire du serpent enchanté qui le tue à petits feux, M<sup>me</sup> de la Force fait chanter à Guignier, rebaptisée Adelis, un quatrain qui doit séduire et attirer l'animal maléfique.

**M<sup>me</sup> de la Force, 1697**

Serpent avise mes mamelles,  
Qui sont tant tendrettes & belles ;  
Serpent avise ma poitrine  
Qui plus blanche est que fleur d'épine.

**Perceval le Gallois, 1530**

Serpent, faic[t] elle, regarde  
mez mamelles, quant tant son  
tendrettes et belles, et puis  
advise ma poitrine, qui plus  
blanche est que fleur d'épine.

**Ms. de Montpellier, XIII<sup>e</sup> s.**

Esgarde, dist elle, mes mamelles,  
Com eles sont tendres et beles ;  
Esgarde comme blanche poitrine  
Qu'est plus blanche que flor  
d'épine.

Comme Nicolas Moreau d'Auteuil un siècle auparavant, M<sup>me</sup> de la Force a repéré dans la prose rythmée de l'imprimé la trace des octosyllabes du XIII<sup>e</sup> siècle (ce qu'Annie Combes a appelé le « dévers »), et a reconstitué sans le savoir, quasiment à l'identique le texte original. Ce reversifiant dans un insert chanté, M<sup>me</sup> de la Force a restitué en écho le texte du XIII<sup>e</sup> siècle, recréant même accidentellement une anaphore sur les mêmes vers (*serpent/serpent* pour *esgarde/esgarde*). De récriture en récriture l'original du *Perceval* refait toujours surface...

Entre 1530 et 1775, *Perceval le Gallois* n'a pas quitté l'horizon littéraire français. Lu, apprécié, récrit, il affleure avec constance et régularité dans le goût et la culture des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. La réception moderne de *Perceval*, que nous n'avons que superficiellement esquissée, n'est pas ce vide abyssal dans lequel on s'est hâté de la cantonner. Elle est riche d'allusions, de citations, d'annotations, de récritures par fragments ou par contes entiers, sérieux ou parodiques, qui réfléchissent au sens éthique de *Perceval le Gallois*, à sa force divertissante et instructive, à sa valeur de modèle de conduite amoureuse. Certes, la vie de la lettre percevalienne du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle n'est pas celle du *Conte du graal*. Le *Conte du graal* est un roman venu du positivisme du XIX<sup>e</sup> et un objet construit au XX<sup>e</sup> siècle. C'est un artefact témoignant de la réception ultérieure des manuscrits cycliques et qui s'est substitué à un autre texte, *Perceval le Gallois*, qui a vécu une vie plus longue que lui et sans doute pas moins riche, mais dont l'histoire moderne est encore à peine ébauchée. Il faut donc nuancer, selon nous, l'idée d'un *revival*, d'une renaissance ou d'une redécouverte du *Conte du graal* : ce roman semble n'avoir quasiment pas eu d'existence autonome avant le XIX<sup>e</sup> siècle, et il n'est peut-être bien que le produit d'une réception très tardive qui l'a rendu plus conforme à une certaine idée que nous nous faisons de notre modernité.